

# R É P U B L I Q U E      F R A N Ç A I S E

## Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve en Montagne

### SÉANCE du 03 Mars 2017

L'an deux mil dix-sept et le trois du mois de mars, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude DUCAROUGE, Maire.

<b><u>DATE DE LA CONVOCATION :</u></b>	Le 17 février 2017
<b><u>PRÉSENTS :</u></b>	MM. Jean-Claude DUCAROUGE ; Jean-Jacques GRESSARD ; Pierre MICHON ; Alain PERROT ; Alain CHELMINIAK ; Laurent SACCARO et Olivier PASDELOUP. Mmes Sandrine CHAINARD et Isabelle DANI
<b><u>ABSENTS :</u></b>	M. Alexandre MIRLESSE
<b><u>EXCUSES :</u></b>	
<b><u>POUVOIRS :</u></b>	
<b><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u></b>	M. Laurent SACCARO

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la dernière séance du 20 janvier 2017.

#### PREMIERE DELIBERATION : LICENCE IV

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'achat de la licence IV, de M. MICHELI Maximilien pour la somme de 3000 €.

Le Conseil Municipal, **après avoir délibéré et à l'unanimité des présents**, décide :

- D'accepter la proposition d'achat de M. MICHELI Maximilien;
- De fixer le montant de la vente à 3000.00 € ;
- D'autoriser M. MICHELI à effectuer la demande de transfert de la licence IV sur la commune de Pontarlier (futur lieu d'exploitation)
- D'autoriser le Maire à établir et signer tous documents relatifs à cette vente.

*Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 17.03.2017 Et de sa publication le 17.03.2017 Réf. : 217105790-20170303-03-2017-DE*

#### Questions diverses

- **DRI** : La Direction des Routes et des Infrastructures demande à M. le Maire de prendre un arrêté municipal fixant les limites d'agglomération à Villeneuve en Montagne. Afin de délimiter clairement la commune, un rendez-vous, avec les services de la DRI sera demandé.
- **DGFIP** : La Direction Générale des Finances Publiques demande la liste des nouveaux arrivants (locataires et propriétaires) sur la commune de Villeneuve en Montagne au cours de l'année 2016.
- **CCID** : La Commission Communale des Impôts Directs se réunira en Mairie le vendredi 17 mars 2017.
- **Consommation électrique Eclairage Public** : Elle sera davantage contrôlée.
- **Projet de hangar communal** : Des devis seront demandés à différentes entreprises pour un hangar d'une superficie de 150m<sup>2</sup>.
- **Numérotation et nomination des rues** : Le coût estimatif de ce projet est d'environ 1 000 €.

Fin du conseil 22h20

*Le Maire,*

*Les Membres,*